



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée d'application de l'ENNA
Saint-Denis

Madame Pauline POINCET
Proviseure

Mr Pierre-Jean RUBIN
Proviseur adjoint

Mr Jean-Claude LAMURE
DDFPT

Madame Nacira LASSAR
Gestionnaire

Secrétariat

Madame Hafida EL-
AAMRAOUI

Téléphone
01 49 71 87 81

Fax

01 48 22 68 54

Courriel

ce.0932129j@ac-creteil.fr

Adresse

place du 8 mai 1945

BP85

93203 Saint-Denis

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi

8h à 12h – 13h30 à 17h30

CAMPAGNE 2021 - LA TAXE D'APPRENTISSAGE
Devenez partenaire du lycée d'Application de l'ENNA

LES CHANGEMENTS PRINCIPAUX



- Nouvelle répartition de la Taxe d'Apprentissage en 2 parties : 87% et 13%
- Collecte des fonds de l'apprentissage aux entreprises par les OPCO(s)
- Catégorie unique dorénavant (plus de catégories A, B, FD)
- Obligation pour les entreprises de flécher 100% des 13% de leur TA vers des « écoles »
- Date limite de versement des 13% de la TA au 31 mai
- Versement des 13% du solde de la Taxe d'Apprentissage directement aux « écoles »
- Plus de documents « Cerfa »
- Plus de fonds libres

TAXE D'APPRENTISSAGE

2021

0,68% de la masse salariale brute 2020

87%

de votre taxe versés à l'OPCO de
votre branche

13%

de votre taxe versés directement aux
établissements d'enseignement professionnel
de votre choix

Modalités de versement

Par chèque directement au lycée

d'application de l'ENNA : UAI: 0932129J

à l'ordre de : l'agent comptable du lycée de l'ENNA

à l'adresse suivante:

Lycée d'application de l'ENNA

Place du 8 mai 1945

BP85 - 93203 Saint-Denis

Par virement :

Merci d'identifier votre versement : TAXE 2021
accompagné du Nom de votre société

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Cde guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	93000	00001001437	85	TP Bobigny

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)

							BIC Bank Identifier Code
FR76	1007	1930	0000	0010	0143	785	TRPUFRP1

Titulaire du compte:

Agent Comptable: lycée d'application de l'ENNA

**A réception, l'établissement vous adressera un reçu fiscal
attestant de votre soutien.**

Versement possible jusqu'au 31 mai 2021

Votre aide nous est précieuse